2me ANNÉE. — NUMÉRO 203.

Macti animo estote, Dilecti Filii, et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causæ servitis, hujus apostolicæ cathedræ doctrinis innixi. (Bref à la LIBERTÉ.)

MARDI 3 SEPTEMBRE 1872.

LA LIBERTÉ

Journal quotidien politique et religieux.

ABONNEMENTS

	1 an.	6 mois.	3 mois.
SUISSE . . . . . fr.	20	10 50	5 50
FRANCE, — BELGIQUE . . »	36	18 50	9 50
ALLEMAGNE, — AUTRICHE . »			
ITALIE . . . . . »	30	15 50	8 —
HOLLANDE . . . . . »	45	23 —	11 50
ANGLETERRE, — ESPAGNE . »	52	26 50	13 50

BUREAUX
DE RÉDACTION ET D'EXPÉDITION
GRAND'RUE, 10, A FRIBOURG

BUREAU DES ANNONCES
Rue de Lausanne, 176, à Fribourg.

ANNONCES : Pour le canton, 15 c., pour la Suisse 20 c. la lig. ou son espace ETRANGER, 25 centimes.

MM GROSSET & TREMBLEY, libraires à Genève, sont autorisés à recevoir les abonnements à la *Liberté*.

LES LETTRES NON AFFRANCHIES SONT REFUSÉES.
La Rédaction rend compte des ouvrages dont un exemplaire lui est adressé.

Les écoles religieuses à Paris.

Au moment où l'enseignement catholique est vilipendé par la presse et proscrit par le radicalisme, il est consolant de recueillir les témoignages qu'il reçoit, d'autre part, de tant d'hommes d'intelligence et de cœur.

C'est à ce titre que nous reproduisons le fragment suivant du discours prononcé par M. Caroz, maire du 20e arrondissement de Paris, à la distribution des prix aux élèves des écoles des Frères et des Sœurs, établies dans sa circonscription :

« .... Eh bien ! on en pensera ce qu'on voudra, mais je veux vous dire aujourd'hui, mes chers enfants, que je suis content, enchanté de vous.

» Vous avez mes espérances ; vous avez obtenu une large part de succès à l'examen des certificats d'études (8 garçons sur 12 candidats, et 9 filles sur 11 présentées), résultat qui me comble de joie, et qui justifie amplement, d'ailleurs, l'affection qu'instinctivement, pour ainsi dire, *j'ai vouée à ces écoles*.

» Mon Dieu ! pourquoi ne le dirai-je pas ? Je me suis attaché plus particulièrement à ces écoles, *parce qu'elles m'ont paru plus menacées que d'autres*. Oui, mon esprit est ainsi fait, et je m'en confesse : Je suis généralement du parti de ceux qu'on attaque le plus violemment et le plus injustement.

» Eh bien ! nul de vous, messieurs, ne l'ignore, on a tant répété et sur tous les tons que l'enseignement congréganiste était une chose essentiellement mauvaise, essentiellement anti-patriotique, que moi, qui me pique avant tout d'aimer mon pays, et dont le premier et le principal devoir, comme magistrat, est de me renseigner exactement sur tout ce qui a trait au bien-être de mon pays, et à l'instruction du quartier qui est confié à mes soins, j'ai voulu savoir au juste à quoi m'en tenir sur toutes ces accusations.

» Je suis venu et souvent venu ; j'ai vu, j'ai interrogé, je me suis renseigné de toutes les façons, et ma conviction s'est faite, conviction raisonnée, réfléchie et que je crois définitive.

» A mon grand étonnement, j'ai trouvé dans toutes ces jeunes intelligences les idées les plus saines, les plus judicieuses, les plus patriotiques. *J'ai cru m'être trompé et j'ai recommencé l'épreuve*, tant il me paraissait impossible de voir *blanc* quand les autres disaient voir *noir*.

» Force m'a bien été de me rendre à l'évidence.

» Oui, *j'ai vu que les Frères* ne faisaient pas de plus mauvais élèves que leurs collègues laïques. J'ai trouvé sous les cornettes *blanches de ces pauvres Sœurs des cœurs* de mères et de Françaises. Et, ma foi ! par une réaction *bien naturelle pour qui connaît* le cœur humain, je me suis surpris à aimer d'abord et à défendre ensuite les unes et les autres.

» Puisque je suis en train de faire des aveux, *laissez m'en faire un autre encore*.

» Je vous l'ai dit, messieurs, je suis *français avant tout*. Je veux la résurrection de mon pays. Je veux que la génération qui nous suit refasse la France que nos mains malhabiles ont *laissé déchoir*. C'est là ma plus constante, je devrais dire mon exclusive préoccupation, à moi qui ne suis pas, qui ne veux pas être un homme politique.

» Ceci posé, comme mon objectif unique, *je crois que le meilleur moyen* pour refaire une France grande et forte, c'est d'inspirer à nos enfants ces idées de religion, de discipline et d'abnégation qui nous ont si complétement fait défaut depuis vingt ou trente ans.

» Sans discipline, rien n'est possible. Hélas ! vous avez vu, ici à Paris, et nos provinces elles aussi ont vu ce que deviennent les armées quand elles ne sont pas soudées *par ce lien absolument nécessaire qu'on appelle* la discipline.

» *Mais la discipline*, toute puissante qu'elle est, ne suffit pas pour sauver les nations ; il faut encore l'abnégation, l'esprit de sacrifice au pays, le dévouement, en un mot. Or, comment comprendre l'idée de dévouement sans l'idée de Dieu ?

» Si vous habituez l'homme à tenir les yeux constamment baissés vers la terre, si vous ne dirigez jamais ses *regards vers le ciel, où voulez-vous qu'il puise* la moindre idée d'immolation ?....

» Permettez-moi de vous le dire, il serait bien inepte l'athée qui consentirait à se sacrifier pour ses frères ou pour son pays ? A quoi bon ?....

» Si tout finit avec l'homme : *Nunc est bibendum*, comme dit le poète ; c'est le moment de jouir, c'est le moment de nous créer *une petite vie bien douce, bien égoïste, bien* sensuelle, et ma foi ?... après nous le déluge. Je vous défie de composer une armée d'athées, — une armée brave, s'entend.

» Voilà pourquoi, moi qui veux une armée brave, disciplinée, prête à tout pour le pays, j'applaudis des deux mains à l'enseignement religieux dans nos écoles, et pourquoi je soutiens et je soutiendrai de toutes *mes forces ces pauvres Frères*, qui ont montré sur les champs de bataille qu'ils n'étaient pas seulement de bons instituteurs, mais *encore de braves et héroïques citoyens* ; ces femmes modestes, infatigables, dévouées, qui ont quitté leurs familles pour se donner exclusivement — et sans aucun espoir de récompenses terrestres — au soulagement des malheureux et à l'éducation des pauvres enfants.

» Courage donc, mes Frères ! courage, mes chères Sœurs ! Continuez de *bien faire* et laissez dire....

» Il y a encore de braves cœurs, des intelligences droites et judicieuses dans *notre* beau et cher pays ; comptez qu'ils ne vous feront pas défaut.

» Préparez-nous pour l'année prochaine de *nouveaux* et plus grands succès, et, soyez tranquilles, ceux que Dieu garde sont bien gardés. »

BULLETIN POLITIQUE.

FRIBOURG, le 2 septembre 1872.

A *mesure qu'approche la date du 6 septembre* fixée pour la réunion à Berlin des trois empereurs, les commentaires de cet événement *deviennent plus nombreux* et plus variés. Une conviction cependant surnage au milieu des conjectures de détail : c'est celle du rôle que l'empereur de Russie va jouer dans les conférences des souverains. Ce rôle sera décidément celui d'obstacle à l'union trop intime de l'Allemagne et de l'Autriche et à la réalisation des plans auxquels cette intimité eût pu donner lieu. Le chancelier Andrassy paraît l'avoir si bien compris, que déjà il juge à propos de prendre ses garanties de sécurité, sur ces mêmes frontières, que précédemment il avait cru ne devoir considérer que comme des lignes *de démarcation provisoires entre les provinces* slaves de l'Autriche-Hongrie et les autres pays slaves d'outre-frontière.

On annonce, en effet, que le ministre de la guerre d'Autriche doit présenter prochainement aux délégations le plan d'un camp fortifié à Przesmyl et un autre plan de fortification pour Eperiès et le défilé de Dulka. Ces travaux, qui n'auraient aucune raison d'être si le congrès princier de Berlin devait aboutir à « la grande paix européenne » qu'on lui donne pour objectif, sont prétendument justifiés par ce fait que la majorité et le couronnement du prince Milan vont imprimer une nouvelle énergie à la politique de la Serbie, qui n'a que trop fait preuve dans ces derniers temps de ses tendances absorbantes et panslavistes. Mais que pourrait la Serbie contre l'Autriche si, derrière le prince Milan, il n'y avait pas une main plus puissante que la sienne et des plans plus larges que celui de la simple constitution en royaume de l'ancienne principauté serbe?

De son côté, le prince Bismark voit se fondre, une à une, toutes les illusions qu'il *avait bâties sur le congrès de Berlin*. Loin de servir à unir plus étroitement et à compléter « la grande famille allemande », voici que l'arrivée du czar devient le signal d'une sécession, sinon matérielle au moins morale des Etats allemands du midi. Les rois de Wurtemberg et de Bavière et le grand-duc

---

20 **Feuilleton de la LIBERTÉ.**

Notre-Dame des Anges.

Courte notice sur l'archiconfrérie de ce nom érigée à Pouvourville près Toulouse (France).

Mais la Sainte-Vierge préféra lui accorder à la place deux autres grâces beaucoup plus précieuses, d'abord la *conversion de son père*, qui n'avait pas fait ses Pâques depuis 33 ans, et qui se réconcilia sincèrement avec Dieu ; en second lieu un changement complet de caractère. Car jusque là elle avait montré une humeur bizarre et difficile qui la rendait *insupportable*, et depuis lors elle devint un modèle de douceur et de résignation.

Quinze jours avant la Portioncule elle fut prise par des suffocations qui la ne quittèrent plus. On fit une seconde neuvaine pour elle. Elle ne demandait que la grâce de bien mourir le 2 août, et elle parlait continuellement du bonheur du ciel.

Son père, qui avait dû terminer la neuvaine par la sainte communion le 2 août, fut obligé par ses occupations de la remettre au dimanche suivant, 6 août : « Ah ! dit » sa fille, à *une personne qui* la visitait le » jour de la Portioncule (2 août), aujourd'hui ma Mère ne fera rien pour moi. Elle » me guérira ou m'enverra la *mort le jour* » où mon père s'approchera de la sainte table ; dimanche il se passera quelque chose » pour moi. Je ne peux pas vivre. *Je serai* » avec mon Sauveur. »

Dans la nuit du 5 au 6 août, ses douleurs devinrent en effet plus violentes et son langage ne fut plus de la terre.

« Quelle heure est-il ? demanda-t-elle. Minuit ! Encore quelques heures de souffrances, et mon époux viendra me chercher. » Il est là. La pauvre voyageuse s'en va. « Parlez-lui, mais ne l'*entretenez que du* » ciel. Vous pleurez? il faut que je vous » *donne du courage*, quand vous devriez au » contraire soutenir le mien. Ce passage du » temps à l'éternité est effrayant, mais la » *Sainte-Vierge me l'adoucit beaucoup*. Ne » pleurez pas. Encore quelques jours de » combat et nous serons réunis dans le ciel, » dans le ciel pour toujours. »

Elle continua à adresser ses dernières recommandations à sa famille éplorée.

Vers le matin, le démon jaloux de son bonheur tenta un suprême effort pour la décourager et l'épouvanter. Il se montra à elle à trois reprises différentes : « Ah ! s'écria-t-elle, pendant qu'une douloureuse frayeur » se peignait sur son visage amaigri, je vois » une bête hideuse... J'ai peur... Je vois toutes *mes souffrances* pendant quatre ans de » maladie complétement perdues. J'ai amassé » pour le feu éternel. O mon Dieu, ayez pi» tié *de moi* ! »

La frayeur, la faiblesse l'empêchèrent de s'exprimer. Ses yeux grands ouverts, pleins de *larmes, fixaient un affreux spectacle*. Les prières redoublèrent. On ne cessait de lui mettre de l'huile de Notre-Dame des Anges qu'elle demandait à chaque *moment* ; le calme revenait alors. Trois fois elle subit ce martyre. Enfin cette déchirante vision disparut et sa profonde tristesse se changea en béatitude.

« Ah ! dit-elle, le démon m'effrayait, c'est » une tentation, je le vois. Les sœurs de la » mort arrivent ; bienheureuses sœurs, je » vous désire depuis longtemps. Mon époux » vient enfin me chercher ; l'heure de la dé» livrance a sonné. Chers parents, pardon» nez-moi mes fautes et demandez pour moi » pardon à ceux que j'ai offensés.

« Le ciel, le ciel, le voilà ! Oui, mon époux, » ne tardez pas davantage. Je suis prête. » Venez. Je savais bien que le jour où mon » père s'approcherait de mon Sauveur était » *le jour de ma délivrance*. Je prierai pour » tout le monde, pour le Saint-Père, pour la » France.. Notre-Dame des Anges me mon» tre une *fleur blanche*, bien belle, entourée » de perles précieuses, comme on n'en voit » pas sur la terre. Sa blancheur est éblouis» sante, Jésus et la Reine des Anges me la » présentent. »

« Jésus, Marie, » répéta-t-elle souvent, et quand sa voix éteinte ne lui permit plus de *faire entendre ces noms bénis ses lèvres* les articulaient encore.

Cette belle âme prit ainsi son essor vers *la patrie, pendant qu'on lui récitait*, suivant son désir, les litanies de la Sainte-Vierge.

XV

22e *Conversion et mort édifiante d'un jeune homme.*

Un soir, vers huit heures, le R. P. de Bray revenait de *confesser dans une communauté* d'hommes, lorsqu'il rencontra un jeune homme qui venait le chercher pour un de ses amis à l'agonie.

« De quoi se meurt-il? » demanda le Père.

« Depuis sa première communion, répon» dit le jeune homme, c'est-à-dire depuis 11 » ans, il a abandonné toute pratique reli» gieuse. A 18 ans il est venu à Toulouse, et » comme c'était le plus bel homme que l'on » pût voir, en peu de temps les amis, les di» ners, les théâtres, le bal, les divertisse» ments l'ont mis dans l'état où il est. Il se » se meurt et il ne peut pas entendre parler » de sacrements.

(A suivre.)

de Hesse, fatigués de jouer le rôle de vassal, ont refusé de monter dans les carosses de gala que le chancelier d'Allemagne leur offrait à la suite du char triomphal de l'empereur, son maître. Et, non contents de ce refus, ils ont résolu de s'assembler, eux aussi, en congrès princier à Stuttgart. Ce congrès, dit-on, aura lieu après l'entrevue de Berlin.

Nous n'en concluons pas que le temps soit déjà venu d'une nouvelle confédération germanique. Il faut auparavant que l'insolence du joug prussien se fasse partout sentir et détester. L'Allemagne, ou plutôt les Etats *à patriotes allemands*, se régénéreront comme la France — dans la douleur.

On apprend, de source parfaitement certaine, que M. Lutz, ministre des cultes, a donné sa démission, laquelle a été acceptée par le roi et qui a été suivie de la retraite de tout le ministère actuel. On regarde comme devant avoir lieu immédiatement la constitution d'un ministère Gasser, Lerchenfeld, Bonhard et Lobkowitz.

Dans une circulaire adressée aux agents de l'Autriche à l'étranger, M. Andrassy dit que l'entrevue de Berlin n'a rien d'inquiétant pour la France. L'empereur d'Autriche sympathise avec M. Thiers et avec la France s'efforçant noblement de reconquérir sa position, laquelle est nécessaire pour l'équilibre européen.

La circulaire insiste sur la nécessité de la stabilité et de la prospérité de la Turquie. *Elle exprime le désir que l'Autriche adopte* avec la Russie et l'Allemagne une politique tendant à relever et à raffermir la Turquie, mais l'Autriche ne sera jamais complice d'une autre politique.

Le prince Gortschakoff arrivera le 3 septembre à Berlin venant de Francfort-sur-le-Main.

Le wagon-salon royal sera envoyé à sa rencontre jusqu'à la gare de cette ville.

L'arrivée de l'empereur de Russie aura lieu le 5 septembre à 4 heures après-midi.

En ce qui concerne les fêtes qui seront célébrées à l'occasion de l'entrevue des trois *empereurs, on parle en particulier d'une* grande fête dans le nouveau palais de Potsdam.

Selon la correspondance *Stern*, il n'en sera pas donné à l'hôtel de l'ambassade de Russie, faute d'espace suffisant; mais, d'après cette même correspondance, il serait célébré, *dans la chapelle de l'hôtel*, le jour de la fête de l'empereur Alexandre, le 11 septembre, un service divin solennel, tandis que le départ de l'empereur aura lieu dès le 10.

L'assemblée des juristes allemands a adopté une proposition de M. le professeur Jacques, tendant à ce que l'établissement d'un code commun de la lettre de change, pour tous les Etats européens et les Etats-Unis de l'Amérique du Nord, soit déclaré être une exigence de la science juridique moderne, en même temps qu'un besoin du commerce international et du crédit en général.

La même assemblée, dans sa séance générale, a donné son adhésion à toutes les résolutions prises par ses quatre sections, dans les questions de droit international, de droit commercial, d'organisation judiciaire (création d'une cour suprême de l'empire) et de législation en matière de presse. Cependant, en cette matière, sur la proposition du président du tribunal de commerce, Albrecht (de Hambourg) et du président de cour d'appel, Kuhne, l'assemblée a écarté la résolution d'après laquelle la saisie préalable d'imprimés soit par voie administrative, soit par voie judiciaire, aurait été déclaré inadmissible. La suppression de cette résolution a été votée à une faible majorité.

Après l'élection des commissions permanentes de la Société et le discours de clôture de son président, M. le professeur Gneist, qui a mis en garde ses auditeurs contre le particularisme, l'assemblée a mis fin à ses travaux.

La *Correspondancia* de Madrid parlant de l'accusation portée par les diverses oppositions, contre le gouvernement actuel, de préparer l'avénement de la République, dit que les ministériels assurent qu'un cabinet radical est celui qui peut opposer les plus grands obstacles aux ennemis du système monarchico-démocratique.

En effet, ce parti donne satisfaction à toutes les aspirations légitimes et cherche, dans toutes les forces vives du pays, *l'appui* et les forces nécessaires pour réduire à l'impuissance les partisans de toutes les écoles extrêmes.

Pour parvenir à ce but, il faut seulement du temps, afin que le gouvernement arrive à mettr en praatique tout son systeme administratif et politique.

NOUVELLES DES CANTONS.

Berne. — Le système d'oppression employé par le gouvernement de Berne à l'égard des catholiques du Jura ne paraît pas devoir s'améliorer de si tôt. En effet, un délai de deux fois 24 heures a été donné à M. le curé Stouder, à Courgenay pour quitter sa paroisse. Des procédés de cette sorte font pressentir que ce pourra être la séparation de l'Eglise et de l'Etat tant prônée par les radicaux bernois.

— Nous reproduisons d'après la *Gazette jurassienne*, la protestation que Messieurs *les doyens de Courrendlin*, de Porrentruy et de St-Ursanne ont déposée entre les mains de M. le président de la *sous-commission* chargée de l'examen du projet de loi sur l'organisation des cultes dans le canton de Berne.

A Monsieur Teuscher, conseiller d'Etat, président de la Commission préconsultative du projet de loi sur l'organisation des cultes dans le canton de Berne.

Monsieur le Président,

Nous soussignés Joseph Rais, chanoine curé doyen à *Courrendlin*, Xavier Hornstein, curé-doyen à Porrentruy, Fidèle Chèvre, curé-doyen à St-Ursanne, appelés à prendre part aux *délibérations de la Commission préconsultative concernant le projet de loi sur l'organisation des cultes dans le canton de Berne*, avons l'honneur de venir personnellement (excepté le chanoine Rais, curé-doyen de Courrendlin, empêché par sa santé et son grand âge), vous prés *senter les déclarations suivantes que* nous vous prions de consigner au protocole.

1° Nous déclarons que nous sommes incompétents pour délibérer sur l'organisation du culte catholique dans notre canton; *nous n'avons reçu à cet effet aucune* mission de notre évêque ni du St-Siége, et au point de vue de l'Eglise catholique et de nos croyances, l'autorité ecclésiastique est seule compétente pour prendre, soit seule, *soit de concert avec l'autorité civile*, des décisions sur cette matière. Les principes de notre religion, la conscience et le devoir ne nous permettent donc point de prendre part, de quelque manière que ce soit, aux délibérations de la susdite *commission préconsultative*.

2° Nous le pouvons d'autant moins qu'après avoir étudié le projet qui nous a été communiqué, nous avons dû nous convaincre *qu'il est basé sur* des principes destructifs de la religion catholique, qu'il est contraire à l'organisation *essentielle* et *divine* de notre Eglise et à ses lois *fondamentales*, et que, dans son tout comme dans ses parties, *il tend à anéantir* dans notre pays la foi chrétienne dans laquelle nous tous, prêtres et fidèles, voulons vivre et mourir.

C'est pourquoi, dans l'amère douleur que nous avons ressentie à la lecture de ce projet de loi, mais uniquement par notre conscience, nous protestons solennellement contre ce projet dans ses principes et dans ces conséquences, et nous nous retirons sans délai, espérant que vous verrez dans *notre manière d'agir l'accomplissement* loyal d'un impérieux devoir.

Veuillez, Monsieur le Président, agréer l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Courrendlin, le 17 août 1872.
P.-Jos. Rais,
chanoine et curé-doyen.

Porrentruy, le 18 août 1872.
Xav. Hornstein, *cure-doyen.*

St-Ursanne, le 18 août 1872.
Fid. Chèvre, *curé-doyen.*

Zurich. — Voici un prix-courant de ce *que* vend la société de censommation à Zurich *(Konsum-Verein)*.

Pour d'importantes commandes, il est fait un grand rabais. Il n'est pas fait d'envoi de moins de 50 livres. Un emballage primitif est gratuit, mais l'emballage recommandé est porté en compte.

1° Viande de bœuf, en tonne, du nord de l'Amérique, à 35 cent. la livre; par commande de 25 livres, à 33 cent. par tonne, encore 1 cent. meilleur marché.

2° Viande de porc mise en tonne, du nord de l'Amérique, à 55 cent. la livre; par commande de 25 livres, à 53 cent. par tonne, encore 1 cent. meilleur marché.

3° Lard salé et séché à l'air du nord de l'Amérique, à 60 cent. la livre; par demande de 25 livres, à 57 cent.

Cette viande est journellement examinée par l'inspecteur des boucheries, et chaque envoi est maintenant vérifié par le Dr Bollinger, professeur à l'école vétérinaire. Son premier examen a été publié dans les feuilles sanitaires.

Lucerne. — La musique de Lucerne est partie pour faire une tournée artistique *dans la Suisse orientale. A Glaris elle a eu* plein succès; ce corps de musique va donner quelques concerts dans le canton de St-Gall.

— Le procureur général et impérial de Mulhouse ne paraît pas se faire une idée bien claire de la politique; il écrivait dernièrement : *An die kaiserliche Statsanwaltschafta in Luzern* (au procureur impérial, à Lucerne).

Très-pressé, ce Monsieur!!!

Argovie. — A la dernière réunion des instituteurs, à Aarau, se trouvait un ancien instituteur âgé de 78 ans. Cet honorable et modeste citoyen *professe depuis 1808, donc* depuis 64 ans, sans interruption, sauf une ou deux semaines de maladie. Il espère continuer pendant de longues années encore à inculquer à la jeunesse les douceurs de l'*a, b, c* et de la multiplication.

St-Gall. — MM. les médecins ont eu une assemblée à Wyl, dans laquelle *ils* ont décidé d'augmenter leurs prix de 20 p. 100. Il n'y a pas de grève possible contre le monopole de leur science, les maladies suivent leur cours et la mort son œuvre, et il n'y a qu'à s'incliner.

Vaud. — On lit dans l'*Indépendant :*

Nous avons sous les yeux le rapport de la commission du conseil communal de Lausanne chargée d'examiner les propositions municipales au sujet des eaux de Montreux et de celles du lac de Bret. — Ce rapport, étudié et serré, conclut favorablement et propose au conseil l'adoption des conventions passées avec les deux sociétés.

On peut donc féliciter la municipalité de la manière dont elle a su mener cette grosse affaire, et bientôt, il faut le croire, on pourra féliciter la ville de Lausanne de posséder des eaux de source en abondance et un chemin de fer qui la relie à Ouchy. — Cela ne dépend plus que du conseil communal, qui, certainement, tiendra à honneur de résoudre cette question dans le même sens que la municipalité et la commission.

Valais. — Un crime affreux a été commis, il y a quelques jours, au village d'Ergisch, district de Loëche. Dans un moment d'emportement causé par l'ivresse, un fils a *tué son père à coups de couteau*. A l'horreur que ce forfait inspire, se joint un tableau digne d'être relaté. Se sentant prêt d'expirer, le père fait venir son fils coupable auprès de lui; il lui pardonne, il lui indique *les moyens de fuir* avec plus de sûreté, lui remet quelque argent et expire quelques instants après, l'âme sereine et sans proférer une plainte. L'amour paternel avait été plus fort que la nature!

On dit que le meurtrier a passé la frontière par les montagnes. Il n'est pas arrêté à l'heure qu'il est.

CANTON DE FRIBOURG.

Nous avons le plaisir d'annoncer trois nouveaux dons faits à l'hospice du district de la Glâne, à *Billens : legs de 100 fr. de* Joseph, feu Jean-Joseph Maillard, de Siviriez, décédé à Chavannes-sous-Orsonnens; legs de 100 fr. de Virginie, feu Jean Marquis, de Lussy, paroisse de Villaz-St-Pierre, *décédée à l'hospice de Billens*; *enfin un don* de 100 fr. pour être capitalisé, de la part d'un anonyme.

—

La pièce qu'on va lire a été mise en circulation peu après la *publication de l'adresse* des gruyériens; mais les instituteurs étant en vacances, la circulation de la pièce a été pénible et lente. Cette protestation, pour être tardive, n'en est pas moins toujours très-opportune; car, *l'impression produite par* les procédés maçonniques de Genève est plus vivace que jamais dans le cœur des instituteurs fribourgeois.

« *Protestation des instituteurs glânois.*

» *L'attentat liberticide commis au congrès* scolaire de Genève envers M. Horner, aumônier d'Hauterive, par les preux de la ligue antisociale, a soulevé dans notre canton d'unanimes réprobations. Tous les Fribourgeois, *dignes du nom d'homme*, ont frémi d'indignation et de honte à la pensée qu'un pareil acte de vandalisme s'est accompli dans le boulevard de la liberté qu'on appelle la Suisse; qu'il a trouvé des applaudisseurs; *qu'il a reçu, en quelque sorte*, une consécration, une prime d'encouragement par l'impunité.

» L'honnêteté, la justice, le droit réclamaient une amende honorable en réparation *d'un fait aussi monstrueux*.

» Les instituteurs de la Gruyère ont pris l'initiative d'une protestation qui les honore, et qui, en apportant au cœur de M. Horner les plus légitimes consolations, constituera *pour lui une éclatante revanche*.

Les instituteurs glânois, après avoir pris connaissance de l'adresse de leurs confrères gruyériens, ont tenu à honneur de se mettre en communauté de sentiments avec ces honorables citoyens. Ils déclarent donc joindre leurs signatures à celles *qui figurent au bas* de l'adresse, et *protester de* toute l'énergie de leur âme contre les ignobles procédés de l'intolérance internationale.

» Par l'élévation de son caractère, par son *inépuisable dévouement* au bien public, par ses vertus chrétiennes, dont bénéficient ceux qui l'entourent, M. Horner s'est acquis *d'incontestables titres* au religieux respect, à l'affection sympathique de tout le corps enseignant.

» (Suivent les signatures de tous les instituteurs du district de la Glâne). »

—

Le 26 août, vers 7 heures du soir, *les membres de la Société des* Etudiants suisses, au nombre d'environ 150 et précédés de tous leurs drapeaux, faisaient joyeux leur entrée à Rorschach. Arrivée sur la grande place de la Couronne, la colonne se transforme en un *grand cercle, lorsque soudain* et de leur pleine poitrine les étudiants entonnent le chant traditionnel et patriotique appelé le *Riesenkampf*. Après les discours d'usage à la remise du drapeau central, on se retire pour *se retrouver à 8 heures* à la soirée dite du salut *(Begrüssungsabend)*. C'est ainsi que dans la règle doivent s'ouvrir toutes nos fêtes dont chacune porte néanmoins le cachet d'une physionomie spéciale. Celle de *Rorschach n'a pas manqué de se ressentir de l'in*fluence des temps actuels si éminemment sérieux; son caractère est celui de la gravité, de la réflexion, animé toutefois par l'espérance, s'inspirant aux idées les plus patriotiques et au principe si fécond de la foi. La fermeté dans les principes comme point de ralliement, comme base de l'avenir et comme centre d'union, la nécessité des bonnes formes pour affirmer courageusement les bons principes toutes les fois que le devoir nous y appelle, tels sont les traits caractéristiques de cette assemblée.

La soirée du salut est très-animée. Le Président souhaite la bienvenue et appelle l'attention des membres sur les traditions de la Société. Les discours, tous empreints de patriotisme, alternent avec la musique et les chants.

La journée du 27 est inaugurée par une messe de requiem célébrée par un membre de la Société pour le repos des défunts de la Société. Un chœur à quatre voix choisi parmi les membres pleuraient éloquemment en des accents difficiles à décrire la séparation de nos amis décédés. Nous aimons à saluer cette Société qui, malgré le souffle matériel et égoïste du jour, répand ainsi ses larmes et ses prières pour le soulagement et le repos éternel des amis qui nous ont quittés.

Au sortir de l'église, les membres se rendent à la salle des séances; c'est là qu'on donne lecture de rapports détaillés sur la vie de toutes les sections établies en Suisse et ailleurs, alternant toutefois avec la critique de tous les devoirs exigés pour l'assemblée générale et répartis par langue et par branche. Le Comité central rend compte de son administration. On discute à huis clos les qualités et garanties des étudiants, toujours nombreux, désireux d'entrer dans la Société. Suit la réception solennelle des membres admis.

Une promenade aux flambeaux et un banquet couronnèrent cette journée déjà si bien remplie.

Au banquet, M. le Président porte le premier toast aux traditions religieuses, historiques et politiques de la Société.

M. Widmer boit à la santé du conseil catholique d'éducation de Rorschach.

M. Curti, premier président de la Société, expose dans un discours très-étendu le but et les vues qui ont dirigé les fondateurs de la Société : un patriotisme profondément chrétien.

M. Wild, avocat, plaide la fidélité à l'Eglise, l'attachement à la Patrie.

Sont entrés dans le même ordre d'idées et ont été très-applaudis : M. le Curé de Rorschach, M. Kraft, avocat, etc., etc.

M. Jaquet, professeur, fait ressortir ce qu'il y a grand, de puissant, de généreux, de noble dans l'honneur, qu'il envisage au point de vue intellectuel, moral et chrétien. C'est l'honneur qui soutient le magistrat, le prêtre, le soldat; après en avoir plaidé chacun des avantages, l'orateur termine son discours par une série de conseils adressés plus spécialement aux jeunes sociétaires, qu'il engage vivement à s'inspirer des sentiments élevés que doit toujours dicter l'honneur.

MM. les avocats Dédual, Platmer, etc., s'appliquent à démontrer la nécessité d'une prudence inspirée et modérée par la diffi-

culté des circonstances. Les temps sont pénibles, il faut compter avec les événements et les circonstances, mais toujours en tirer le plus de bien possible.

M. Comte, curé, réclame l'entente des esprits et l'harmonie des cœurs ; il veut la concorde qui fait grandir les petites choses tandis que la discorde ruine les plus grandes ; son toast est à l'union des sociétaires et des catholiques entr'eux dans les principes immuables, à l'union avec nos frères séparés, dans la charité Que ceux-ci, auxquels nous donnons le nom de frères, ne s'effarouchent point de notre fermeté dans les convictions invariables et traditionnelles de notre foi. Il ne faut pas y voir raideur, il n'y a là que fidélité. Nous la devons à Dieu, à la Patrie, à nos frères séparés eux-mêmes. A ceux-ci, pour pouvoir un jour leur restituer cet héritage commun de nos communs aïeux.

Suivent divers discours allemands se rattachant aux idées déjà énoncées. La série des toasts est close par M. Joseph Philipona. Il boit à l'union des sections françaises et allemandes sous le drapeau de notre Société qui porte dans ses plis l'image du grand pacificateur Nicolas de Flue, et sur le terrain des principes catholiques et conservateurs.

Les délibérations de la journée suivante n'offrent rien de saillant, si ce n'est la confirmation des deux rédacteurs des *Monatrosen*, le choix de la ville de Zoug pour le lieu de la prochaine réunion et l'élection du Comité. Il figure au Comité deux membres de la Suisse française : M Blanc, pour le canton de Fribourg, et M. Louis Biolley, pour le Valais. M. Döbeli, jusqu'ici séminariste à Mayence, est élu président général de la Société.

Jeudi soir, au retour des membres, une heureuse coïncidence réunit à Lucerne environ 50 membres actifs et honoraires, parmi lesquels plusieurs anciens présidents de la Société, allemands et français. Il s'opéra en cette circonstance un travail heureux de rapprochement dans les idées par les divers discours qui y furent prononcés et la cordialité que l'on y vit régner. Comme ce sont les petits ruisseaux qui font les rivières, nous espérons que rien ne sera perdu dans cette assemblée générale de Rorschach.

Que la mère patrie envisage comme des enfants dévoués et des patriotes sincères les membres de la Société des Etudiants suisses.

(Un membre.)

Nous trouvons dans le *Moniteur du bâtiment et de la finance* les renseignements suivants sur le chemin de fer de Fribourg-Payerne-Estavayer-Yverdon dit *La Transversale* :

Cette ligne est destinée à relier la gare de Fribourg avec celle de Payerne de la ligne de la Broye et avec celle d'Yverdon.

La longueur sera d'environ 50 kilomètres.

Selon la concession accordée par le Grand Conseil de l'Etat de Fribourg, la ligne est divisée en trois sections, savoir :

Sect. n° 1 Fribourg-Payerne, d'une longueur de	21 kilom.
Sect. n° 2 Payerne-Estavayer .	10 »
Sect. n° 3 *Estavayer-Yverdon* .	19 »
Total	50 kilom.

Tracé.

La ligne partira de celle de Lausanne-Fribourg-Berne d'un point situé à environ 800 mètres de la gare de Fribourg côté de Berne, et passera près de Belfaux, Groley, l'Echelles, Montagny-les-Monts, Cousset et Corcelles, et fera jonction avec la ligne de la Broye entre Corcelles et Payerne, côté de Moudon et passera près de Cugy, Montet, Frasser, Estavayer, Font et Yvonnant pour se souder avec la ligne Lausanne-Yverdon près de la gare de cette dernière ville. Quelques parties du tracé entre Font et Yverdon passeront sur la grève du lac.

De la distance totale de 50 kilomètres, 34 passeront sur territoire fribourgeois et 16 sur territoire vaudois.

La ligne reliera la Vallée de la Broye avec la ligne Lausanne-Fribourg-Berne d'un côté, et avec la ligne Lausanne-Yverdon-Pontarlier de l'autre. Elle sera d'une grande utilité pour le pays et comblera un vide qui a été longtemps éprouvé.

Les rampes et pentes ne dépasseront nulle part le 20 pour mille et cela seulement sur une partie de la ligne entre Fribourg et Corcelles ; entre cette dernière ville et Yverdon elles seront beaucoup moins accentuées, et une grande partie de la ligne sera en palier.

Travaux.

Les travaux ne seront pas d'une grande importance, le plus grand sera pour le passage du ravin de Belfaux, les autres seront d'une importance moyenne.

La concession du Grand Conseil de l'Etat de Fribourg exigeait le dépôt du projet définitif de la 1re section pour le *18 Juillet prochain écoulé* ; cette formalité a été remplie et le dit projet a été approuvé en principe sauf quelques petites réserves.

Les plans d'exécution de la 1re section seront commencés cette semaine

Les études définitives de la 2me section seront déposées dans un très-bref délai.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Lettres de Paris.

(Correspondance particulière de la Liberté.)

Paris, 31 août 1872.

La commission de permanence s'est réunie hier pour la troisième fois sous la présidence de *M. Saint-Marc Girardin*. Après une discussion préliminaire, à laquelle ont pris part *MM. Noël Parfait, Baze et Delpit*, il a été décidé que les membres ne seraient pas tenus de garder le secret sur les travaux de la commission et qu'ils agiraient à leur guise. Cet incident vidé, M. de Rémusat, interrogé par M. Pagès-Duport sur l'entrevue des trois empereurs, a donné des explications assez vagues, desquelles il résulterait que la France n'avait pas à se préoccuper outre mesure de cette conférence. *D'après le* ministre des affaires étrangères, l'entrevue n'aurait qu'un but pacifique et n'aurait surtout aucun caractère menaçant pour la France. Quant aux travaux exécutés par les Allemands à Belfort, ils ne seraient pas de nature à alarmer le *gouvernement français*. M. de la Rochefoucauld a renouvelé la question qu'il avait *posée, à la séance précédente*, au sujet des souscriptions irréductibles à l'*emprunt, qui auraient été accordées*. MM. de Rémusat et Pagès-Duport ont déclaré que cette *assertion* était inexacte. Enfin questionné sur les accusations portées contre M. *Steenackers*, le ministre a répondu que le gouvernement n'avait reçu aucune communication à cet égard.

Un nouveau témoin vient d'être cité par le général de Rivière pour déposer dans le procès Bazaine. C'est un ouvrier cloutier de Thionville, nommé François Marchal. Cet homme aurait été chargé par le colonel Tumier de porter à Bazaine une dépêche dans laquelle le maréchal de *Mac-Mahon invitait* le commandant de l'armée de Metz à lui porter *secours*. Partis de Thionville le 28 août, Marchal et Floo, arrivèrent le 29 août à Metz, après de nombreuses péripéties. Il sera très-difficile à M. Bazaine de contester cette date ; le général Jorras, chef d'état-major, général de l'armée, a délivré lui-même un reçu de la dépêche aux deux messagers et ce certificat se trouve entre les mains de la commission d'enquête.

Une réforme vient d'être apportée en ce qui concerne la surveillance dont le maréchal Bazaine est l'objet. Les postes ont été doublés, et le service de la gendarmerie est plus actif maintenant que précédemment. En outre, le nombre des visiteurs a été considérablement restreint par une consigne qui vient d'être donnée.

Le bruit court avec une certaine insistance dans les cercles ordinairement bien informés, que le *roi des Belges et le roi d'Espagne vicaient d'être invités à l'entrevue de Berlin*, que la reine d'Angleterre doit l'être également et que Victor-Emmanuel l'a positivement été, mais a refusé catégoriquement. Comme Napoléon Ier à Dresde, Guillaume *voulait* avoir son parterre « de rois ». Mais il ne l'aura pas!

M. Thiers aurait, dit-on, remanié à peu près totalement la liste des candidats aux places de maîtres de requêtes au Conseil d'Etat, et avant de signer le nouveau travail, *il voudrait* se mettre d'accord avec le garde des sceaux. Si, comme on l'affirme également, le président de la république désire que les maîtres de requêtes *soient nommés* avant le 5 septembre, afin de pouvoir assister à la séance du Conseil d'Etat, *indiquée* pour ce jour là, il n'y a pas *de temps* à perdre.

M. Thiers a décidé à faire poursuivre aussi rigoureusement que possible les perturbateurs qui ont troublé l'ordre lors du passage des pèlerins de la Salette à Grenoble. A cet effet, il vient de se faire adresser par le préfet du Dauphiné le compte-rendu exact de tout ce qui s'est produit ce jour-là.

L'abaissement de la température oblige M. Thiers à avancer son retour. M. Barthélemy St-Hilaire aurait été averti que M. Thiers reviendra définitivement le 8 septembre. Nous ne savons encore si le président se rendra à Fontainebleau. Pour aplanir certaines difficultés relatives aux négociations du nouveau traité de commerce entre la France et l'Angleterre, Lord Lyons, ainsi que M. de Rémusat sont attendus prochainement à Trouville pour conférer avec M. Thiers qui tient à résoudre dans un bref délai *les difficultés pendantes*.

A Périgueux, les radicaux sont les maîtres ; c'est ce qui résulte de la conduite de ces messieurs. J'apprends, en effet, que le *Républicain de la Dordogne* a imaginé un moyen ingénieux de violer la loi qui interdit les réunions pour le 4 septembre. Il vient de convoquer à une assemblée générale pour le *4 septembre*, à 11 heures et demie, dans le local d'une ancienne brasserie, tous les fondateurs du journal. Il est bien entendu que les questions à débattre ce jour-là sont trop importantes pour que personne manque à ce rendez-vous. Mais ce n'est pas là seulement que le 4 septembre sera fêté ; malgré la circulaire de M. Victor Lefranc, deux députés des Bouches-du-Rhône, les citoyens Bouchet et Rouvier, *ne tenant aucun compte* de la défense des autorités, viennent de convoquer au village de Château renard tous leurs frères et amis de Marseille, afin de célébrer le mémorable anniversaire.

C'est décidément Me Lachaud qui, devant la cour d'assises de Caen, défendra le comte de Valou. C'est probablement pour s'entendre avec son client que l'avocat part aujourd'hui pour Trouville.

Le 15 septembre commenceront nos grandes manœuvres militaires. Le ministre de la guerre a autorisé les officiers étrangers à y assister. La Russie vient d'envoyer à Paris deux officiers généraux de la garde russe, les comtes de Lenisdorff et Gunesdorff ; lors de la guerre franco-allemande, ce dernier était avec l'empereur des Français à Metz. Le général Le Flô, ambassadeur à St-Pétersbourg, recevra par notre nouvel attaché M. le lieutenant-colonel d'état-major, comte de Mayragues, des instructions au sujet des manœuvres qui se font en ce moment au camp de Tsarkoë-Sélo.

Allemagne. — *Nous trouvons dans la Neue Wochenschrift*, au sujet de la situation des Vieux-Catholiques en Allemagne, le curieux article que voici :

« *Cette Eglise (sic) ne tardera pas à disparaître* sans laisser de traces, bien qu'elle puisse vivre quelque *temps encore* dans les journaux et peut-être dans les projets de M. de *Bismark*. La protestation de Döllinger montrait le désir d'un combat théologique avec le Vatican, mais bientôt ses dissidents ont voulu former à Munich des communes et une Eglise à part.

Ils ont rejeté les bases du Concile de Trente ; mais en s'unissant aux Jansénistes hollandais qui ne reconnaissent pas ce concile, ils ont commis une première inconséquence qui a produit le fruit que voici : Des 6000 personnes qui ont signé la protestation de Döllinger, 160 seulement *ont contribué* à former la commune, et le jour de la confirmation *personne ne s'est présenté* ; la petite église de Sasteige a été encore trop grande ; résultat *qui a étonné* grandement même l'archevêque de Munich.

« A *Mering*, l'archevêque janséniste d'Utrecht a confirmé 61 enfants. Le chef de cette commune dissidente était un certain baron de Boutteville, qui, lorsqu'il mourut le 28 juillet dernier, refusa de recevoir son curé, vieux-catholique, et appela le vicaire général de l'évêque pour se réconcilier avec l'Eglise. Cet exemple détermina aussitôt 40 familles à abandonner le schisme. De Kempten, où la commune vieille-catholique se compose des employés du chemin de fer, on a envoyé trois personnes pour la confirmation ; de Kiefersfelden, où la commune est composée du curé *et des douaniers autrichiens*, on n'a envoyé personne ; pas davantage de *Simbach sur l'Inn*. La commune de Futenhausen est réduite aujourd'hui au seul curé. *Dans* le Palatinat et la Franconie, on n'est *parvenu à ne former aucune commune*. Toutes ces tentatives avortées ont fait dire à un homme d'Etat, que « le Vieux-Catholicisme est un banc de sable, sur lequel on ne parviendra pas à élever quoi que ce soit! »

A ce que contient cet article du journal allemand, nous pouvons ajouter le détail suivant : M. de Bismark n'a nullement perdu l'espoir de troubler les consciences catholiques, car il vient d'accorder une forte subvention à un prêtre aventurier, nommé Kaminski, *pour fonder* dans la Haute-Silésie polonaise un *journal vieux-catholique, intitulé Prawda* (La Vérité) dans la langue du pays. Ainsi le grand *germanisateur soutient* un journal polonais dans l'empire de son maître.

— La *Gazette de l'Allemagne du Nord* signale avec une certaine appréhension le *langage de plus en plus* agressif des socialistes allemands. Dans une réunion populaire à Halle, un orateur a osé demander qu'on mette aux Invalides l'empereur Guillaume et jusqu'à M. de Bismark. « Le chancelier, a-t-il dit, ne connaît pas les besoins de l'ouvrier ; il n'a *jamais eu faim et n'a jamais été* expulsé de son logement. »

Tous les discours prononcés à ce meeting *étaient animés d'une haine profonde contre* les classes qui possèdent.

Angleterre. — On assure que le révérend docteur E.-B. Pusey, célèbre pour sa lutte éontre le protestantisme officiel ou anglicanisme, et fondateur d'une secte *qui*, de son nom, s'est appelée puséisme, où la confession *auriculaire même est admise*, franchit le dernier pas qui le séparait de l'Eglise *romaine*.

Le révérend doit être en route pour Rome *où il se propose d'abjurer solennellement* ses erreurs aux pieds du vicaire du Christ.

Suède. — On lit dans le *Nord* du 28 août :

« Stockholm a été la semaine passée le théâtre de désordres dont la principale gravité réside dans ce fait que ce sont surtout des soldats qui y ont pris part. Un militaire ivre, qui faisait du tapage, ayant été arrêté, ses camarades et la populace l'ont délivré, ont pris d'assaut la maison où se trouve le bureau de police, et l'ont saccagée. *D'autres* troupes étant survenues, les émeutiers n'ont pas tardé à *être dispersés. Beaucoup d'arrestations* ont été faites. Les Suédois veulent-*ils donc renoncer à leur antique renom* de sagesse et de bon sens? »

DERNIÈRES NOUVELLES.

Conseil fédéral, 2 septembre.

Le jour des élections au Conseil national est fixé au dernier dimanche d'octobre.

Sur la demande du gouvernement italien, le Conseil fédéral s'informe auprès des cantons sur la législation en vigueur chez eux contre les grèves.

Le département militaire a été autorisé à adjoindre un carabinier de cavalerie à chaque section de la Société d'amélioration de la race chevaline pour le concours de chevaux, qui aura lieu le 7 septembre, à Yverdon, et pour le même concours (*Pferderennen*) du 29 septembre, à Zurich.

Par circulaire, le Conseil fédéral porte à la connaissance des cantons les dispositions des lois des 19 et 20 juillet 1872 sur les élections du Conseil national, notamment les art. 2-7, 11 et 24.

Ont été nommés : administrateur de poste, à Fribourg, M. Jules Noël, d'Estavayer-le-Lac ; chef de la succursale du bureau de poste, à Fribourg, Mme Henriette Knuchel, de Legensdorf (Berne).

Le malheur arrivé récemment à Thoune, où deux soldats zurichois ont été tués par les éclats d'une granate, est dû à un défaut dans la fabrication de ce projectile. Toutes les munitions de ce genre ont dû être mises de côté, car les artilleurs n'en veulent plus et refusent de tirer. La presse de l'armée une se garde bien de relever ces faits.

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES.

(Service spécial.)

Strasbourg, 31 août.

Il est arrivé hier à Strasbourg 22 millions en espèces, comme premier paiement fait par la France sur les trois derniers milliards de l'indemnité de guerre.

Paris, 31 août.

Le bruit que M. Thiers viendrait à Paris cet hiver et ferait de nombreuses réceptions à l'Elysée est dénué de fondement.

Le bruit d'une visite récente d'un camérier du pape à Pau pour y préparer des appartements au pape est également démenti.

Plusieurs journaux doutent de l'authenticité de la circulaire de M. Andrassy publiée par le *Daily News*.

Londres, 31 août.

La reine a remis à M. Stanley une tabatière en or, ornée de brillants.

Une lettre de lord Granville à M. Stanley manifeste la haute appréciation de la reine pour le zèle dont a fait preuve l'intrépide voyageur à la recherche de Livingstone.

Londres, 31 août.

On redoute à Londres plusieurs faillites considérables dans le commerce des Indes.

Vienne, 1er septembre.

Le bureau de correspondance télégraphique est autorisé à démentir la prétendue dépêche circulaire d'Andrassy dont le *Daily News* a publié l'analyse, vu qu'une dépêche circulaire du Ministre austro-hongrois des affaires étrangères sur l'entrevue de Berlin n'existe pas du tout.

BOURSE DE BALE.

Bâle, le 31 août 1872.

ACTIONS	Offert	Demandé.	Payé.
Actions de banque.			
Banque de Bâle 4 p. 100	5200 —	5150 —	—
Union bâloise	— —	560 —	560 —
Banq. du Commerce de Bâle.	700 —	697 50	700 —
Caisse hypothécaire de Bâle.	— —	1130 —	— —
Comptoir d'escompte, Bâle 5 p. 100	—	2190 —	—
Banque fédérale à Berne	590 —	585 —	— —
Crédit suisse à Zurich	750 —	— —	— —
Vereinsbank allemande	— —	1050 —	— —
Banque de Mulhouse	550 —	546 25	547 50
Banque d'Alsace-Lorraine	540 —	537 50	— —
Actions de chemins de fer.			
Central-Suisse	656 50	653 75	655 —
Nord-Est	656 25	— —	— —
Gothard	550 —	545 —	— —
Rigi	1345 —	— —	— —
Ouest-Suisse	280 —	277 50	278 75
Union-Suisse, actions primitives	170 —	— —	— —
Union-Suisse, priorité	400 —	395 —	— —
Actions d'assurance.			
Assurance bâloise contre l'incendie	4490 —	4450 —	— —
Assurance bâloise sur la vie	— —	4785 —	— —
Réassurance bâloise	1125 —	— —	— —
Assurance bâloise de transport	1215 —	1205 —	— —
Neuchâteloise	1080 —	— —	— —
Eaux et Forêts Fribourg, actions de priorité	555 —	— —	— —
Fabrique de locomotives de Winterthour	535 —	530 —	—
OBLIGATIONS			
Obligations fédérales 1857-1877 4 et demi p. 100	—	—	—
Obligations fédérales 1876-1892, 4 et demi p. 100	—	101 50	—
Obligations fédérales 1877-1886, 4 et demi p. 100	—	101 50	101 50
Obligat' américaines 1882 *, 6 p. 100	527 50	520 —	— —
Obligations cantonales.			
Bâle, 4 et demi p. 100	—	—	—
Berne, 4 p. *100*	—	—	—
Berne, 4 et demi p. 100	100 —	99 75	—
Fribourg, 1re Hyp., 4 et demi p. 100	99 25	—	—
Fribourg, emprunt 1872, 4 et demi p. 100	— —	97 75	— —
Genève, 5 p. 100	101 50	— —	— —
Obligations des chemins de fer.			
Central, 5 p. 100	101 75	— —	— —
Central, 4 et demi p. 100	100 15	100 —	100 12
Franco-Suisse *, 3 et trois quarts p. *100*	—	330 —	—
Nord-Est, 4 *et* demi p. 100	100 50	— —	— —
Union des chemins de fer suisses, 1re Hyp., 4 p. 100	86 50	—	—
Ouest-Suisse *, priv., 5 p. 100.	—	—	—
Ouest-Suisse *, ord., 5 p. 100.	102 50	—	—
Chemins de fer du Jura 5 p. 100	101 50	— —	—

Les obligations désignées par une * se négocient coupons compris.

Mercuriales.

PARIS 29 Août.	Huiles de Colza, fût compris les 100 kilos. — Escompte1 0/0.	Farines 8 marque le sac de 159 k. brut. Escompte 1/2 0/0.	3/6 Nord f. fin 90 degrs Escompte 2 0/0 l'hectol. fût emp.	Sucre blanc No 8 les 100 kil.
Courant	89.00	64. 75	49. 75	76. 25
Msprochain	00.00	00. 00	00. 00	
Janvier				
Février				
Mars	—. —	—. —	—. —	
Avril	—. —	—. —	—. —	
Mai	—. —	—. —	—. —	
Juin	—. —	—. —	—. —	
Juillet	—. —	—. —	—. —	
Août	—. —	—. —	—. —	
4 mois d'été	—. —	—. —	—. —	
Septembre	00.00	62. 50	—. —	
Octobre		62. 50		70. 75
Novembre				70. 75
Décembre				70. 75
4 derniers	90.50	61. 75	51. 00	
Nov.-Fév.		00. 00		
4 premiers.	92.25	59. 50	53. 00	

BERLIN 29 Août.	Froment par 1000 kil.	Seigle par 1000 kil.	Huile de navet 100 kil. sans fûts.	Esprit *p. 100* par 1000 kil. avec fûts.
Janv./Févr.	—	—	—	—
Févr./Mars	—	—	—	—
Mars/Avril	—	—	—	—
Avril/Mai	52 7/8	76 5/8	23 2/3	18.20
Mai/Juin	....	—	—	—
Juin/Juillet	—	—	—	—
Juillet/Août	53 1/8	—	—	23.26
Août/Septembre	—	80 1/4	22 3/4	22.15
Sept./Octobre	52 5/8	79	22 3/4	20.01
Octob./Novemb.	52 5/8	77 5/8	22 3/4	18.16
Nov./Décembre	52 5/8	76 1/2	22 5/6	18.08
Décemb./Janvier	—	—	23	—

BOURSE DE GENÈVE

par dépêche télégraphique.

	31 août.	*2 sept.*
4 1/2 0/0 Fédéral	 00	 00
6 0/0 Etats-Unis	 00	 00
5 0/0 Italien	68 25	 00
Banque fédérale	592 50	 00
Crédit lyonnais	748 75	755 00
Crédit suisse	 00	 00
Central suisse	 00	650 00
Ouest suisse	282 50	295 00
Oblig. lombardes	261 50	262 50
— Méridionales	 00	213 00
— Romaines	187 00	190 00
— Domaniales	468 75	 00
— Tabacs italiens	486 25	 00
Bons Meridionaux	502 50	505 00
Oblig. Ouest suisse	446 00	 00
— ville de Florence.	 00	 50
— *ville de Naples* Nles.	 00	136 00

P. GROSSET, secrétaire de la Bourse.

ANNONCES

A VENDRE

Une maison avec grand magasin, cour, jardin et fontaine, située à la rue de Lausanne. *Conditions favorables de paiement.*

S'adresser au bureau du journal.

Manufacture de papiers peints

FRANÇOIS DUCRET

Rouleaux depuis 50 c. jusqu'à 20 fr.

Prix modérés.

Rue Haldimand, maison Ney, Lausanne.

INDUSTRIE GENEVOISE

FABRIQUE DE COLLE-FORTE

de Ch. FREUNDT

Ile Ami, à Pesay, près Carouge (Genève).

La fabrique achète les os en gros et vend toujours de la poudre d'os en gros pour agriculture.

AGENTS ET COLPORTEURS

de bonnes références trouvent engagement aux conditions les plus favorables pour le débit d'un ouvrage de médecine populaire qui s'écoule facilement et rapidement. S'adresser *franco* et par retour du courrier à M. **B.-F. Haller,** libraire-éditeur, à Berne.

H 760 V

Un volontaire *trouverait immédiatement* à se placer dans une maison de banque de Fribourg.

S'adresser *au bureau du journal qui indiquera.*

On demande *dans la rue* de Romont un joli logement de deux ou trois chambres avec cuisine pour y entrer de *suite.*

S'adresser au bureau de cette feuille.

OBLIGATIONS

du Trésor 5 p. 100 à vendre.

On reçoit en paiement :

1° Des Obligations de l'emprunt de 16 *millions qui seront remboursées le 15 août* 1872.

2° Des Obligations du nouvel emprunt.

3° *Des Obligations du Genève-Versoix* et autres titres de l'Etat.

4° Des *Bons* du Trésor, etc.

5° *Actions*, Caisse hypothécaire, Banque cantonale, etc., etc.

6° Obligations des Ponts-suspendus.

S'adresser à M. Renevey, avocat, à Fribourg

DÉPOT DE PIANOS

On trouvera chez le soussigné un choix de pianos neufs de diverses fabriques, de 600 à 1,000 fr., ainsi que des pianos anciens en très-bon état de 100 à 400 fr.

Echange, accord et réparation.

Magasin n° 198, rue de la Préfecture, à Fribourg.

Adolphe VOGT,

H 57 F FACTEUR DE PIANOS

L'accueil favorable qu'a rencontré ma maison sur les principales places de l'Europe, où des succursales ont été fondées, ainsi qu'à **AARAU, BALE, BERNE, SAINT-GALL, LUCERNE, SCHAFFHOUSE, ZURICH et LAUSANNE,** conséquence naturelle de l'avantage qu'offre l'organisation de ma maison, et l'extension toujours croissante de mes relations, m'ont engagé de satisfaire à un intérêt général, en créant également un

OFFICE DE PUBLICITE
A FRIBOURG

RUE DE LAUSANNE, 176

SOUS LA RAISON DE

RODOLPHE MOSSE

et sous la direction de

M. ALPHONSE COMTE

Les mêmes principes qui ont fait la renommée de mes autres *agences serviront* de base à ce nouvel établissement, et tous mes efforts tendront à mériter la confiance que l'honorable public voudra bien m'accorder, en chargeant ma succursale de Fribourg de la transmission des annonces pour les publications de la Suisse et de l'étranger.

Rodolphe MOSSE,
Agent officiel de tous les journaux.

Etablissements à Aarau, Bâle, Berlin, Berne, Breslau, Coire, Francfort s/M., Saint-Gall, Halle s/S., Hambourg, Lausanne, Lucerne, Leipzig, Munich, Nuremberg, Prague, Schaffhouse, Stuttgart, Strasbourg, Vienne et Zurich.

Les annonces pour la *Liberté* et l'*Ami du Peuple* étant affermées par **M. Rodolphe MOSSE,** celles de Fribourg et du canton doivent être adressées à la maison succursale de Fribourg, rue de Lausanne, 176.

Fabrique spéciale de machines et instruments d'agriculture

USINE A VAPEUR. **GARNIER ET Cie** INGÉNIEURS-MÉCANICIENS

A REDON (Ille-et-Villaine)

79 médailles or, argent et bronze obtenues depuis 5 années. — 20 médailles dans les seuls Concours régionaux de 1868, 7 premiers prix et 5 seconds à Quimper, 4 premiers prix et 2 seconds à Montpellier, 2 premiers prix à Angoulême. — 2 médailles à l'Exposition universelle de Paris en 1867.

Charrues, — Herses, — Houes à cheval, — Butteurs, — Fouilleuses, — Rouleaux scarificateurs, — Pelles à cheval, etc., etc., et tous instruments d'extérieur.

Coupe-racines, — Hache-paille, — Dépulpeurs, — Laveurs de racines, — Moulins à pommes.

Pressoirs et vis de Pressoirs, — Tarares et Machines à battre. — *Envoi franco du catalogue.*

USINE A VAPEUR A GENÈVE

CAMPS, BEZUCHET ET CHEMINON

Chemin des Petits-Philosophes, 18, Plainpalais

PARQUETERIE ET MENUISERIE DE BATIMENT

par l'emploi de scies et de machines-outils.

Parquets avec dessins variés de différente essence de bois.

Grande variété de profils de moulures.

Sciage et découpage en tous genres pour menuiserie et ébénisterie ; à façon ou avec fournitures.

On trouve toujours en magasin un grand choix de panneaux en bois dur pour parquets et de lames de sapin de toutes dimensions rainées et rabotées pour planchers.

Planches brutes et rabotées de toutes grandeurs.

Agence centrale des agriculteurs de France

Alfred DUDOÜY

PARIS. — 38, rue NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES (PLACE DE LA BOURSE). — PARIS.

Sulfate d'ammoniaque de la Compagnie parisienne du gaz.

Superphosphate de chaux de la Société des manufactures de Saint-Gobain, Chauny et Cirey.

Nitrate de soude importé directement du Pérou. — *Nitrate de potasse.* — *Chlorure de potassium.* — *Phosphate précipité.* — *Phospho-guano.* — *Engrais humains* recueillis par les procédés de P. N. Goux. — *Sels alcalins* de la Compagnie des Salins du Midi, et tous autres produits auxiliaires du fumier de ferme.

Nous ne saurions trop conseiller à MM. les agriculteurs d'acheter séparément les diverses matières qui doivent concourir à la composition des engrais chimiques ; et de faire opérer eux-mêmes les mélanges à la ferme suivant les données de la science et l'état de leur sol.

BLÉS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS POUR SEMENCES

Provenances et qualités garanties.

— LA FAUCHEUSE SPRAGUE —

Prix : 550 francs, rendue en gare de l'acheteur.

Semoirs à graines et engrais. — Cultivateurs. — Herses. Hache-paille, etc., etc., etc.

Demander les tarifs.

Magasin Théraulaz-Chiffelle, Fribourg

Habillements de noces :

SOIES, ALEPINES, MI-SOIE, TABLIERS, etc.

IL Y A BEAUCOUP DE CHOIX

EN CONFIANCE

Plumes, duvets, édredons.